

Bureau de coordination : MM. Daniel BRELAZ Lausanne
Daniel GROSCLAUDE Secteur Nord
Denis DECOSTERD Secrétaire général
Serge VORUZ Secteur Est
Gilbert BOVAY Secteur Ouest
Jean-François THONNEY Secteur Est
Serge ROY Secteur Nord

Excusé : : M. Alain GILLIERON Secteur Ouest

Secrétaire : Mme Marie Savary Lausanne Région

AGENDA

**La prochaine Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région,
aura lieu le jeudi 8 septembre 2005 à Bottens à 17 heures**

Monsieur Gustave Muheim, président de Lausanne Région, ouvre la séance en saluant les participants et en excusant diverses personnalités

Il passe la parole à Monsieur Thierry Rohrbach, Municipal des Cullayes qui souhaite la bienvenue à l'assemblée et présente brièvement sa commune.

Le président sollicite Madame Anne-Marie Depoisier, Syndique de Renens et Monsieur Willy Blondel, Syndic de Lutry, comme scrutateurs.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans remarque.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 9 septembre 2004 à Villars-Ste-Croix

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Message du président

Monsieur Gustave Muheim donne lecture de son message à l'assemblée. Le rapport est annexé au présent procès-verbal (annexe 1). A propos du financement des transports d'agglomération, Monsieur Decoppet, syndic de St-Sulpice, demande quels éléments souhaités par la région ont été rejetés par la Confédération. Monsieur Décosterd lui répond que l'on ne sait pas encore les éléments qui ont été rejetés ni ceux qui ont été acceptés

dans la mesure où les sources de financement sont multiples et où le projet du Conseil Fédéral n'inclut que celles provenant du nouveau système proposé.

Monsieur Muheim salue la présence de Monsieur Eric Golaz et lui passe la parole. Celui-ci en profite pour annoncer la création, au 1^{er} juillet 2005, de son nouveau service, le SECRI – service des communes et des relations institutionnelles - qui prendra la succession du SJIC et sera tout particulièrement tourné vers les communes.

4. Compte-rendu des activités 2004 des secteurs de Lausanne Région

Madame Anne-Marie Depoisier, présidente du secteur Ouest en 2004, lit son rapport (annexe 2)

Monsieur Michel Pittet, président du secteur Nord en 2004, lit son rapport. (annexe 3)

Monsieur Serge Voruz, président du secteur Est lit son rapport (annexe 4)

La parole n'est demandée pour aucun de ces compte-rendus.

5. Comptes 2004

Monsieur Muheim passe en revue les comptes 2004 des différents départements.

La parole n'est pas demandée les comptes 2004.

5.1. Décharge de la commission de gestion

La parole est donnée au représentant de la commission de gestion, Monsieur Thierry Rohrbach, Municipal aux Cullayes. Celui-ci fait part du rapport de la commission (annexe 5) qui n'appelle aucun commentaire.

5.2. Approbation

Monsieur Muheim informe les membres que la fiduciaire Fidinter a procédé à la révision des comptes 2004. Monsieur Peissard, réviseur, prend la parole pour indiquer que les comptes ont été révisés et signés le 15 février 2005.

L'Assemblée approuve, à l'unanimité, la décharge de la commission de gestion pour les comptes 2004 de Lausanne Région et,

L'Assemblée accepte, à l'unanimité, les comptes 2004 de Lausanne Région.

6. Divers et propositions individuelles

Monsieur Serge Voruz, président du secteur Est, fait appel à la bonne volonté d'un municipal du secteur Est pour siéger au sein de la commission Activités sportives.

La parole n'étant plus demandée, le Président invite Monsieur Daniel Brélaz, Syndic de Lausanne, à nous présenter l'AGCS.

7. Présentation de L'accord Général sur le Commerce et les Services – AGCS et perspectives pour les communes

Le syndic de Lausanne rappelle que cet accord de l'OMC, visant à libéraliser les domaines soumis, a exclu de ses principes fondateurs les domaines relatifs à la police, l'armée, la justice et la monnaie. Pour tous les autres domaines, il suffit qu'un des pays membres le demande pour que des négociations soient entamées à ce sujet.

Dans le round actuel, des négociations sont en cours autour de l'éducation privée.

La Confédération Suisse a fait une offre de négociation à propos des professions privées (notaire, avocat, etc.). Elle a par contre clairement dit qu'elle s'opposait à entrer en matière sur la question de l'eau.

Monsieur Brélaz rappelle toutefois que la France a fait des offres de négociation pour l'eau et que si des accords devaient être signés, tous les pays membres y seraient soumis.

Le Conseil fédéral est très clair au sujet de l'eau, mais comme les négociations peuvent très facilement aller dans l'une ou l'autre des directions, l'on ne peut aujourd'hui présumer du résultat.

Au sujet des communes, plusieurs capitales européennes et quelques communes suisses se sont déclarées hors AGCS. Ce geste est tout à fait symbolique, car dans le cas où des accords seraient signés, toutes les communes y seraient soumises. C'est donc un mouvement de pression exercé sur les gouvernements et les négociateurs.

Au niveau mondial, la plupart des pays ne savent par quel aspect commencer, mais des débloquages rapides sont envisageables.

Monsieur Decoppet, Syndic de St-Sulpice, souhaite savoir si Lausanne va se déclarer hors AGCS. Monsieur Brélaz lui répond, que comme une motion en la matière a été déposée, ce sera le conseil communal qui devra décider.

Monsieur Roy, syndic de Jouxten-Mézery, pose la question des SI.

Monsieur Brélaz lui répond qu'à ce jour aucune demande de négociation n'a été faite pour l'électricité, mais logiquement les matières premières ne sont pas incluses dans l'accord, et il semblerait que les pays aient décidé de garder le monopole sur les réseaux, avec un contrôle des prix.

Monsieur Bolay, directeur CVCI et municipal à Lutry, tient à rappeler que l'AGCS s'applique pays par pays. De plus, il estime ces accords très importants pour l'économie Suisse, qui est l'un des premiers en matière de services. Il est absolument primordial, ajoute-t-il, que la Suisse garde les accords prévus par l'AGCS sur les marchandises, sur la propriété individuelle, et sur les services. Il ajoute que si une commune se déclare hors AGCS, il est certain que les investisseurs étrangers ne s'y établiront pas. Il s'étonne, de plus, que parmi les communes hors AGCS aucune n'ait contacté le SECO pour avoir des informations au préalable.

Il tient à relever les grandes compétences du négociateur suisse et indique qu'il sera présent samedi à Lausanne pour une séance d'information. Monsieur Bolay invite ses collègues à s'y rendre. Il se met à disposition des communes qui souhaiteraient discuter avec le négociateur pour organiser une rencontre.

Madame Depoisier, syndique de Renens, répond à Monsieur Bolay que sa commune s'est déclarée hors AGCS car elle estime important, dans une démocratie, d'être renseignés sur ces accords alors qu'à l'époque il était très difficile d'obtenir des informations à ce sujet. Elle

indique donc que cet acte symbolique a été réalisé pour ouvrir le débat, être informés, et participer à la consultation.

Madame Nicole Grin, UCV, ajoute que l'UCV est intervenue auprès des parlementaires fédéraux afin qu'ils fassent pression pour ne pas entrer en matière pour les services publics. Tous les documents utiles se trouvent sur le site www.ucv.ch

Monsieur Quartier, municipal à Paudex rappelle que l'on vit avec les accords de l'OMC/GATT depuis 20 ans déjà, et qu'ils vont de plus en plus loin. Il tient à remarquer que l'on va vers toujours plus de libéralisation, que les négociations sont ingérables (car uniquement pour des hyper spécialistes) et que le Conseil fédéral a toujours tendance à aller plus loin que ce qui avait été demandé, spécialement en matière d'agriculture. Il appelle donc les communes à une grande prudence.

Monsieur Brélaz, pour terminer, indique que les négociations sont souvent imprévisibles, car le négociateur peut lâcher du lest sur un point pour gagner sur un autre. Il fait fondamentalement confiance au Conseil fédéral, mais rappelle que des risques résiduels existent.

Monsieur Muheim remercie tous les participants et lève la séance

Marie Savary
Avec l'approbation de Monsieur
Gustave Muheim

Annexes : Message du président
 Compte-rendu des activités 2004 des secteurs
 Rapport de la commission de gestion à propos des comptes 2004